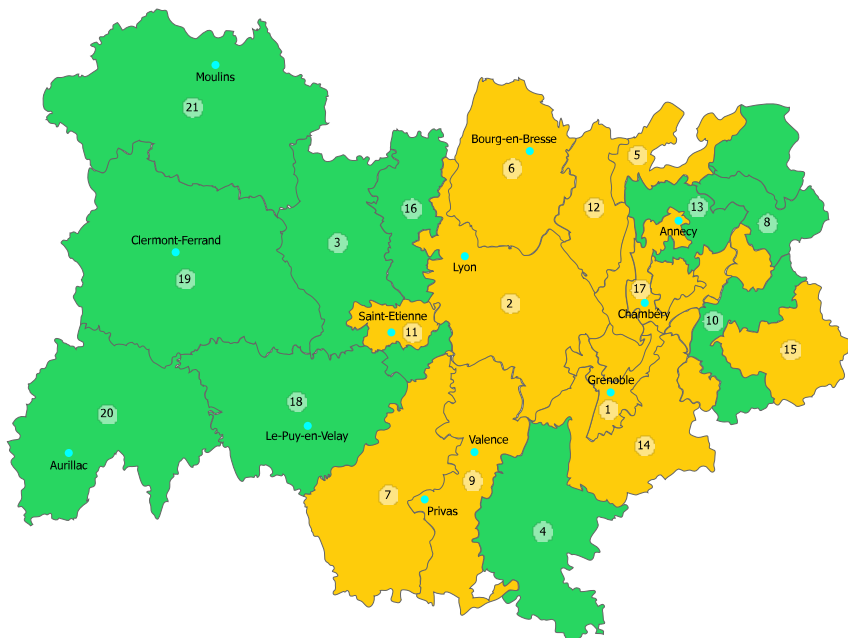


Vigilance



	Bassin(s) d'air concerné(s) par une vigilance (Département(s))	Polluant(s) en cause	Prévision de seuil dépassé en µg/m ³
1	Bassin grenoblois (38)	O3	180
2	Bassin lyonnais / Nord-Isère (38-69)	O3	180
5	Bassin lémanique (01-74)	O3	180
6	Ouest Ain (01)	O3	180
7	Ouest Ardèche (07)	O3	180
9	Vallée du Rhône (07-26)	O3	180
11	Bassin stéphanois (42)	O3	180
12	Zone alpine Ain (01)	O3	180
14	Zone alpine Isère (38)	O3	180
15	Zone alpine Savoie (73)	O3	180
17	Zone urbaine Pays de Savoie (73-74)	O3	180

Pas de vigilance particulière

Vigilance Jaune

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil information

Vigilance orange

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte premier niveau OU
Dépassement persistant, soit 2 ou 3 jours consécutifs, seuil information, entre J-2 et J+1

Vigilance rouge

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte second niveau OU
Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs ou plus, seuil alerte premier niveau OU
Dépassement persistant, soit 4 jours consécutifs ou plus, seuil information, de J-2 à J+1

Commentaire de la situation et de l'évolution

Vendredi 3 août, les concentrations d'ozone sont restées élevées sur la majorité de la région Auvergne-Rhône-Alpes et le seuil d'information a été franchi sur plusieurs zones.

Samedi 4 août, les conditions météorologiques évoluent peu, elles restent caniculaires et toujours très favorables à la formation de l'ozone. Aucune amélioration de la qualité de l'air n'est donc attendue.

Dimanche 5 août, pas d'évolution, les conditions restent propices à une qualité de l'air dégradée sur une large partie de la région.

Par conséquent, le bassin lémanique, l'Ouest Ain, l'Ouest Ardèche, la Vallée du Rhône, le bassin lyonnais Nord Isère, le bassin grenoblois et la zone alpine de l'Isère se maintiennent en vigilance orange en raison d'un risque de dépassement du seuil d'information samedi et dimanche.

La zone urbaine des Pays de Savoie et le bassin stéphanois passent en vigilance orange du fait d'un risque de dépassement samedi et dimanche.

Une vigilance orange est activée sur les zones alpine Savoie et Ain, du fait d'un risque de dépassement samedi et dimanche.

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type estival**

» Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Limitez vos activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Evitez de vous exposer aux produits nocifs



Continuez d'aérer votre domicile

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Personnes sensibles et vulnérables



L'été, préférez sortir le matin avant 13h, et le soir après 20h



Evitez les activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Evitez de vous exposer aux produits nocifs

» Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Reportez l'utilisation de barbecue à combustible solide



Evitez les solvants organiques pour vos travaux (peintures, vernis, colles etc.)



En voiture, adoptez une conduite souple



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez certaines opérations émettrices de composés organiques volatils



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Evitez l'utilisation de solvants organiques pour les travaux d'entretien



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes